

Réf: Dossier 325406

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE KING MONDIAL » en abrégé « SKM »

Siège Abidjan/ yopougon Niangon Sud a gauche non
loin de la Pharmacie Théodora, Lot 4526, Ilot 551

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 11/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE KING MONDIAL » en
abrégé « SKM »

Objet : QUINCAILLERIE GENERALE, PRODUIT PHYTO
SANITAIRE, ENGRAIS, TRANSPORT, IMPORT/EXPORT,
PRESTATION DE SERVICES DIVERSES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan/ yopougon Niangon Sud a gauche
non loin de la Pharmacie Théodora, Lot 4526, Ilot 551

Dirigeant(s) M ZOUMA ABASS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07072 du 18/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43254/GTCA/RC/2024 du 18/07/2024

